



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz**

**Jeudi 12 février 2026 à 18h30**

**à la Salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz**

**Parents :** Katherine Lawson, Amaya Lopez, Sylvie Michellod

**Professionnels :** Claire Beaud, Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Marie Maul, Rui Jorge Miranda Patarra, Sylvie Perret

**Organisations :** Laetitia Beney, Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba, Basil Zürcher

**Autorités politiques :** ----

**Excusés/absents :** Montserrat Fernandez-Bolaños, Oleg Gafner, Katell Mallédan, Lorella Padula, Karina Pequignot, Joëlle Racine

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 04.11.2025
3. Retour séance CEL du 11.11.2025
4. Assemblée de parents 2026 : date définitive à fixer
5. Rappel du protocole de financement de projets par la CET aux enseignant·e·s
6. Postulat Gafner - nom de l'établissement
7. Pique-nique 2026
8. Boîte à livres n°3
9. Tout Prélaz, réflexion sur « notre sort numérique »
10. Autres projets 2026
11. Budget 2026
12. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
13. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
14. Divers et propositions individuelles

## **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Rosette nous informe qu'elle souhaite qu'on l'appelle Kudimba.

L'ordre du jour est adopté en l'état.

## **2. Adoption du PV du 04.11.2025**

Le procès-verbal du 4 novembre 2025 est adopté.

## **3. Retour séance CEL du 11.11.2025**

Philippe Hofstetter nous fait un retour du nouvel horaire mis en place à l'EPS de Béthusy, notamment des difficultés rencontrées et des défis que ce nouvel horaire représente au niveau logistique et qu'il n'y aura pas de généralisation dans les autres établissements à la prochaine rentrée, contrairement à ce qui était initialement prévu, compte tenu du fait qu'il est trop tôt pour faire un bilan.

Sylvie P. nous fait un retour du projet Kapla de l'EP d'Entre-Bois, très beau projet qui a rassemblé les élèves et le quartier ; le coût était toutefois très élevé pour faire venir les entreprises Kapla. Il est évoqué la possibilité de faire un projet similaire à Prélaz en réunissant tous les Kapla du collège dans une salle de gym par exemple.

## **4. Assemblée de parents 2026 : date définitive à fixer**

Date retenue : **03.11.2026 à Prélaz à 18h30**. Comme activité pour occuper les enfants, on pourrait également prévoir une soirée Kapla. Il est également évoqué de faire une semaine entière Kapla dans les salles de gym ; les horaires de gym seront ainsi un peu chamboulés. Carine se renseigne pour la disponibilité des salles. Il sera demandé à tous les enseignants de mettre leurs Kapla à disposition. Lieu convenu pour la semaine Kapla : salle de projection. Claire et Marie se proposent de garder/surveiller les enfants pendant la soirée.

Philippe Hofstetter réservera la salle de gym le 3.11.2026, il en informe la Ville.

Il faudra prévoir un coupon d'inscription pour savoir quels enfants seront présents, avec indication du nom et du téléphone des parents.

La durée du Théâtre-forum Specta(c)tor est d'environ 1h30 + 30 minutes de débat. Ce n'est pas encore sûr que nous aurons suffisamment de budget, car leur prix est assez élevé : CHF 6'000.- la 1<sup>ère</sup> représentation, CHF 5'000.- la deuxième puis CHF 4'000.- les suivantes, à quoi s'ajoutent les frais annexes de déplacement. Comme il y aura une nouvelle séance à la rentrée prévue pour les enseignants, le prix appliqué pour l'Assemblée des parents serait celui de CHF 4'000.-.

Il pourrait également être envisagé de faire intervenir les enfants pendant la soirée. Cela a déjà été fait lors de la première intervention de Specta(c)tor, cela avait été très concluant, les enfants ne sont pas trop jeunes. Suite à la première intervention,

Carine avait regardé avec une enseignante d'un gymnase lausannois si ses élèves étaient d'accord de jouer les différentes scènes, ce fut très concluant.

## **5. Rappel du protocole de financement de projets par la CET aux enseignant·e·s**

Philippe Hofstetter va rappeler aux délégués des collèges que la CET peut prendre en charge les frais de sirops par exemple, mais uniquement si elle en a été informée auparavant et si elle est représentée lors de l'évènement.

## **6. Postulat Gafner - nom de l'établissement**

Certains établissements souhaitent changer de nom, d'autres non, d'autres encore y réfléchissent. La Ville a écrit au Canton sans attendre que tous les établissements se soient positionnés. Les demandes de Pierre-Fleur et de Prélaz ont été transmises au Canton. Philippe Hofstetter a assisté ce dernier lundi à une séance à la DGEO, il leur manquait des détails ; Philippe Hofstetter leur a communiqué les informations manquantes quant au processus. En l'état, il y aurait un questionnaire sur la pertinence du nom de Marie Feyler.

Dans le Canton de Vaud, il y a très peu d'établissements qui portent le nom d'une personne (C.F. Ramuz, Isabelle-de-Montolieu, Pestalozzi, Elisabeth de Portes notamment), réflexion si une place va être nommée Marie Feyler dans le quartier. Si le Canton va dans ce sens, la Ville fera une cohérence toponymique. Philippe Hofstetter pensait que ce serait une formalité, mais il a senti que c'était encore au stade de la réflexion, il y aurait peut-être la crainte d'enlever une identité aux élèves du Collège de Prélaz. Il a toutefois fait le parallèle avec la Fête du Bois lors de laquelle les enfants défilent pour leur collège et non pas par l'établissement. Il espère avoir une deuxième séance pour pouvoir appuyer davantage la démarche ; les représentants de la Ville appuyaient son point de vue.

Oleg n'en est pas encore informé.

## **7. Pique-nique 2026**

**Jeudi 04.06.2026.** Reprendre flyer « Tous à table ». Carine va déjà réserver les tables. Pour 2025, elle en a réservé 25, c'était trop. Pour 2026, 20 tables devraient être suffisantes. S'il pleut, on avisera pour annuler. Carine demande 600 gobelets à la Ville.

Au moment d'aborder le point 11, il est finalement décidé de faire le pique-nique à Valency et non plus à Provence.

## **8. Boîte à livres n°3**

Si on obtient le budget pour en avoir une nouvelle, où l'installera-t-on ? Malley, Grand Collège, Petit Collège ? Le Collège de Valency est content du modèle.

Carine relance Oleg pour savoir où on en est. Philippe Hofstetter suggère d'écrire à la Ville pour dire que Prélaz est intéressé à en avoir 2 de plus.

## **9. Tout Prélaz, réflexion sur « notre sort numérique »**

Impression ou pas ? On maintient la version papier.

Contenu du prochain numéro : Tous à table (Save the Date) ; Soirée des parents (Save the Date) ; Marché de Noël 2025 (texte Sylvie P.) ; Inauguration préau Prélaz (texte Carine) ; Pique-nique réunissant tous les élèves de Prélaz au parc Bourget (Carine va demander à Caroline qui est à l'origine de ce groupe de travail) ; Kudimba propose de refaire un texte sur son activité de conteuse et interventions à Prélaz.

## **10. Autres projets 2026**

Rien de nouveau.

## **11. Budget 2026**

Au vu des travaux de ces dernières années au Collège de Valency, on pourrait faire un petit événement pour rendre hommage aux travaux entrepris ; la CET pourrait se joindre à cet événement. Ce serait aussi une façon de mettre le focus sur le Collège de Valency via la CET. On pourrait également envisager le Tous à Table 2026 à Valency pour marquer la fin des travaux. Pendant 20 ans, il n'y a pas eu de rénovation sur les bâtis scolaires. La Ville a ces dernières années pris les choses en mains, cela représente un coût colossal. Valency n'était pas prioritaire, mais a finalement obtenu des travaux par étapes. Il est décidé de faire un seul événement à Valency : inauguration officielle à **17h00** suivie du Tous à Table le **4 juin 2026 à 18h30** à Valency pour tous les collèges de l'Établissements (non plus à Provence).

Matériel à acheter : réfléchir d'ici la prochaine séance s'il y a des besoins.

Une partie du budget sera utilisée pour les démarches en lien avec Marie Feyler, environ CHF 200.- (le reste a été facturé sur 2025).

Il faudra prévoir une date d'inauguration pour le nouveau nom d'établissement, inauguration à faire sur tous les sites en même temps et également prévoir un budget pour cela.

## **12. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Joëlle Racine nous a informés par email de sa démission du fait de sa démission du Conseil communal. Il n'y a pas d'autres changements.

### **13. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

Les délégués de classe ont été invités à se joindre à nous à l'une des deux prochaines dates ci-dessous. Carine relance les répondantes pour savoir quelle est la date retenue.

La séance sans les délégués aura lieu à 18h30 au Collège de Valency et celle avec les enfants aura lieu à 18h00 à la salle du Conseil communal si elle peut être réservée.

- **jeudi 19 mars 2026**, *heure et lieu à confirmer*
- **lundi 4 mai 2026**, *heure et lieu à confirmer*

### **14. Divers et propositions individuelles**

Discussion sur la suppression de la « Junior Team » cuisine de Prélaz, il n'y a plus de livraison de repas pour les APEMS, malgré les coûts investis dans les infrastructures. Cela va être repensé par la Ville pour voir s'il est possible de réintroduire ce système.

La Caravane des quartiers sera à Prélaz-Valency les 30 et 31 mai à Prélaz-Valency. Carine a attiré l'attention du responsable sur l'intérêt possible de la CET à rejoindre la démarche, il nous a écrit afin de nous transmettre diverses informations.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance est levée à 20h20.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, le 22 février 2026